

Service des finances

Vos références
 Nos références CS/wf
 Affaire traitée par W. Frésard
 Tél. direct 021 695.33.38
 E-mail finances@ecublens.ch

Titre
 Nom
 Prénom
 Adresse
 NPA et Localité
 Prénom de l'enfant

**REFECTOIRE SCOLAIRE – DETERMINATION DU NIVEAU DE BAREME
 Année scolaire 2022-2023**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir inscrit votre enfant au réfectoire scolaire. Afin de rendre cette inscription définitive vous voudrez bien cocher la case correspondant à votre niveau de revenu, selon le barème suivant :

Prix du repas pour un revenu mensuel brut calculé sur 13 mois : *

Joindre les justificatifs des revenus de votre ménage (fiches de salaire, allocations familiales, pension alimentaire) sauf si vous avez coché la case « plus de Fr. 9'000.-».

Ils seront traités dans la plus stricte confidentialité.

	Jusqu'à	fr.	3'000.-	<input type="checkbox"/>	fr.	4.70
de	fr.	3'001.-	à	fr.	4'000.-	<input type="checkbox"/>
de	fr.	4'001.-	à	fr.	5'000.-	<input type="checkbox"/>
de	fr.	5'001.-	à	fr.	6'000.-	<input type="checkbox"/>
de	fr.	6'001.-	à	fr.	7'000.-	<input type="checkbox"/>
de	fr.	7'001.-	à	fr.	8'000.-	<input type="checkbox"/>
de	fr.	8'001.-	à	fr.	9'000.-	<input type="checkbox"/>
	plus de	fr.	9'000.-	<input type="checkbox"/>	fr.	15.20

* marquez d'une croix ce qui convient

En cas de doute, le service des finances se réserve le droit d'exiger la présentation de votre dernier avis de taxation fiscale pour rendre cette inscription définitive. Tout changement dans votre situation financière entraînant une adaptation de tarif doit immédiatement nous être annoncé. Si vous inscrivez plusieurs enfants, vous devez compléter et signer une inscription par enfant, mais ne joindre vos justificatifs de revenus qu'une seule fois.

Votre enfant ne pourra être accueilli au réfectoire qu'après détermination du niveau de barème au moyen de ce formulaire, que vous voudrez bien retourner au Service des finances dûment signé et accompagné des justificatifs requis.

Par votre signature, vous vous engagez à alimenter votre compte individuel afin de financer les repas pris par votre enfant. Pour le surplus, les dispositions figurant sur le bulletin de pré-inscription retourné au service des activités scolaires et parascolaires font foi.

Place du Motty 4
 Case postale 133
 1024 Ecublens/VD
 Tél. 021 695 33 30
 Fax 021 695 33 41

finances@ecublens.ch
 www.ecublens.ch

Date.....

Signature

Annexe : Une enveloppe retour

A retourner complété et dûment signé au service des finances par retour du courrier